

INFORMATION CONSOMMATEURS**Rappel de certaines glaces Bounty achetées avant juillet 2021**

Mars Wrigley procède ce jour au rappel de certaines glaces correspondant aux références et numéros de lots indiqués ci-après, mais commercialisées avant le mois de juillet 2021.

Cette procédure de rappel est due à la présence d'oxyde d'éthylène, à des niveaux supérieurs à ceux autorisés par la législation européenne, dans l'un des ingrédients entrant dans la composition des produits concernés.

Produits concernés par le rappel :

Référence	EAN	Date de Durabilité Minimale concernée
GLACE Bounty x6	5000159483063	06/2021 ; de 12/2021 à 01/2022 ;



Si vous avez acheté l'un des produits concernés, nous vous prions de ne pas le consommer et d'en jeter le contenu. Pour obtenir un dédommagement, merci de conserver l'emballage sur lequel se trouvent les codes du produit (code barre, numéro de lot et date de péremption) et de contacter le Service Consommateurs de Mars Wrigley France en appelant le numéro vert 0 805 290 730 (appel gratuit depuis la France métropolitaine du lundi au vendredi de 9h00-18h00) ou en scannant le QR code suivant :



Nous vous remercions de votre compréhension et présentons nos excuses pour la gêne occasionnée.

AUCUN AUTRE PRODUIT N'EST CONCERNÉ PAR CE RAPPEL

A afficher jusqu'au : 11 mai 2022